



# COMMUNE DE VALDAHON BUDGETS 2016

PRÉSENTATION BRÈVE ET  
SYNTHÉTIQUE  
EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE L2313-1 DU  
CGCT



# LE VOTE D'UN BUDGET COMMUNAL RÉPOND À QUELQUES PRINCIPES :

**Le budget est voté pour l'année civile** mais il peut être voté jusqu'au 15 avril. Notre commune fait délibérément le choix depuis plusieurs années de voter son budget avant la date limite afin d'engager au plus vite tous les projets

## **La commune ne compte pas 1 mais 14 budgets :**

- Budget général qui retrace de nombreuses activités communales (entretien des bâtiments, entretien des voiries et espaces publics, administration,...) financées essentiellement par les dotations de l'Etat et les impôts locaux.
- Budget de l'assainissement (collecte et traitement des eaux usées)
- Budget forêt (gestion patrimoine forestier des Epesses et des Tronchots)
- Budget Bâtiment relais
- 10 budgets lotissements et zone d'activités

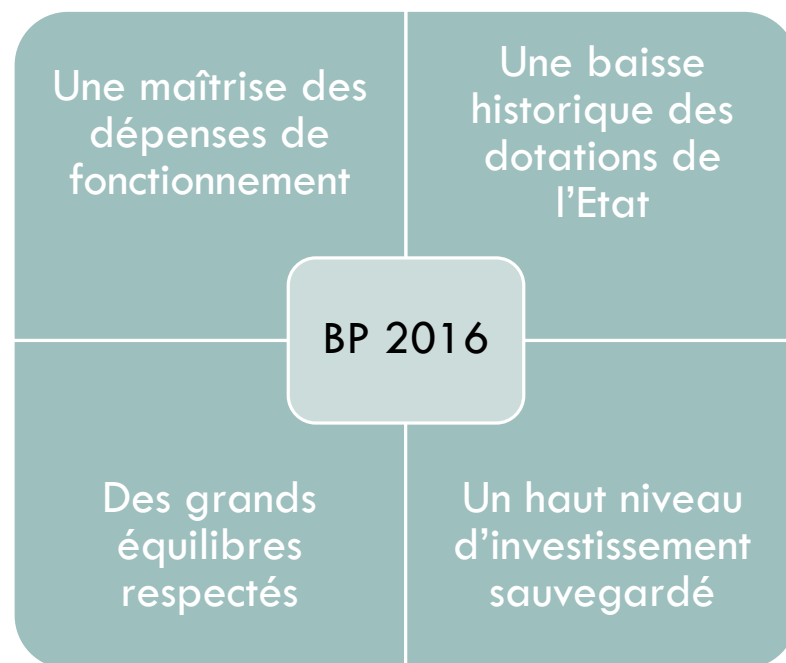
**Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** en fonctionnement et en investissement.

**Chaque budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes de son fonctionnement** (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

# L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016

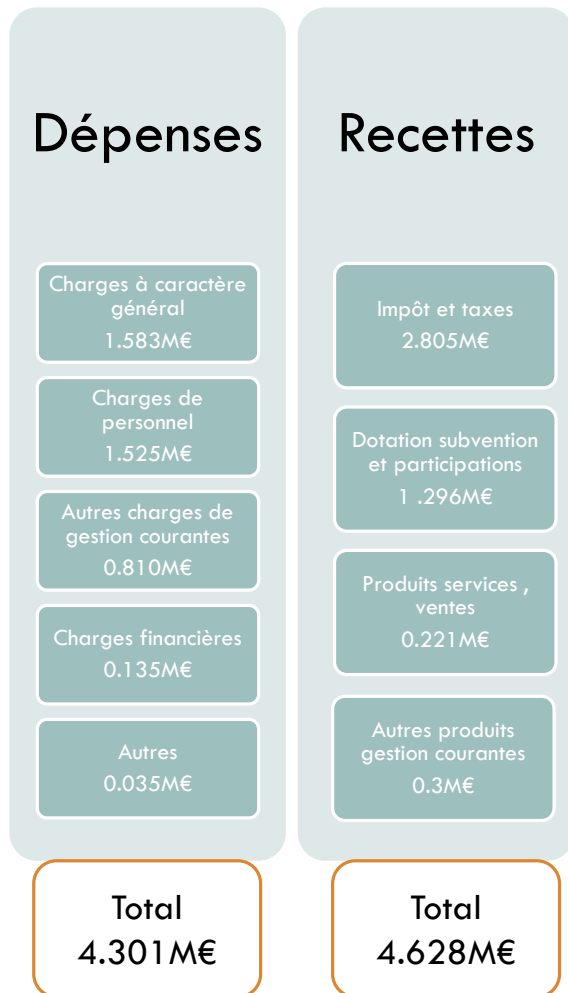
Un Débat d'Orientations Budgétaires préalable lors du Conseil Municipal du 18 février 2016

Un Budget Primitif 2016 présenté lors du Conseil Municipal du 23 mars 2016

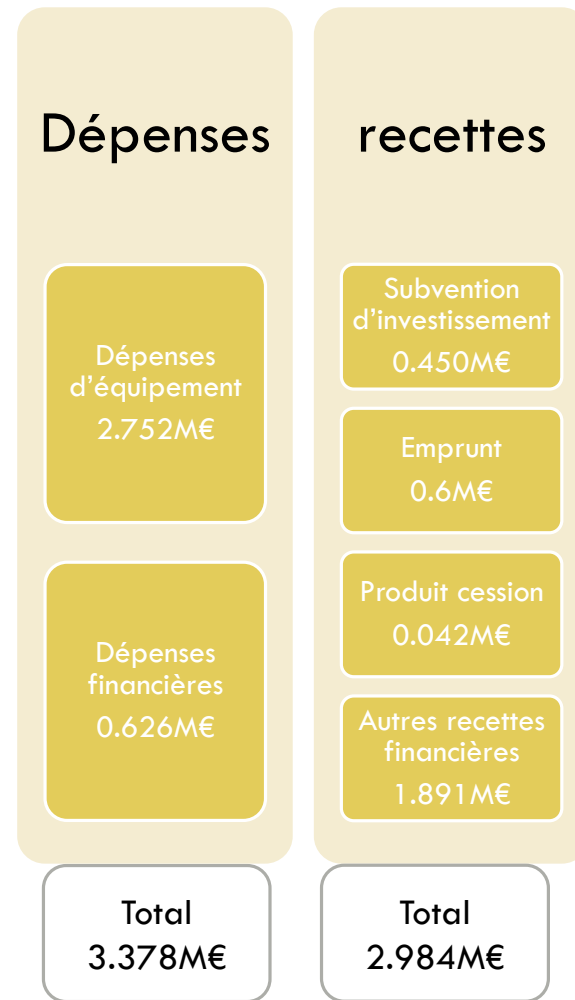


# EQUILIBRE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement



Section d'investissement

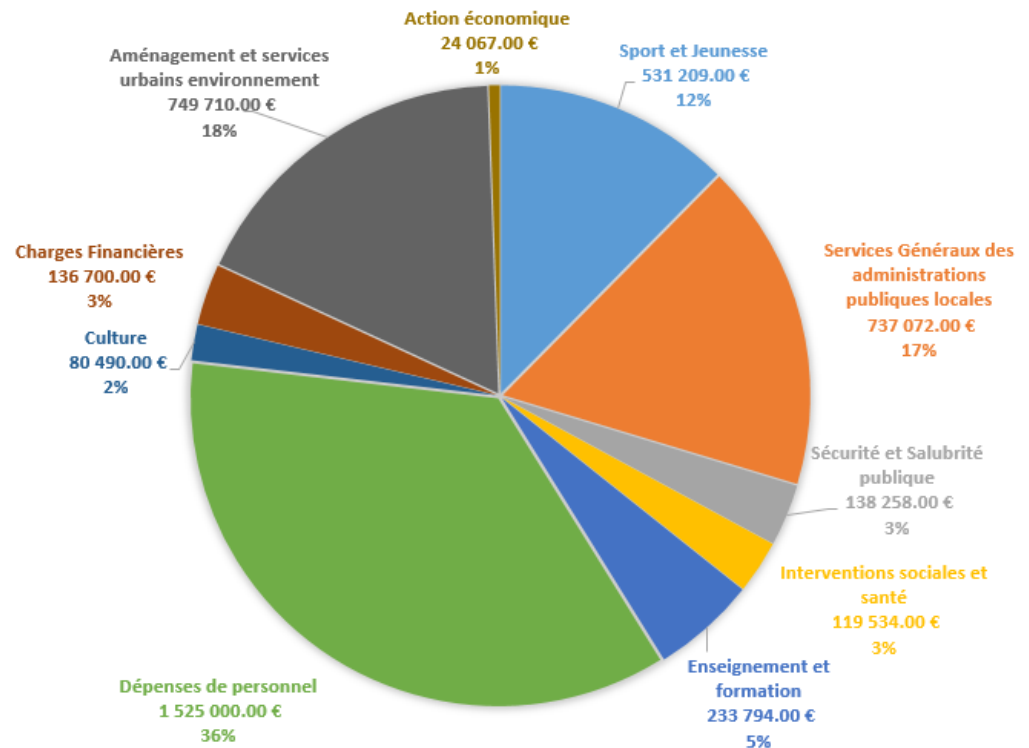


# MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement augmentent seulement de 1.67% par rapport à 2015.

A noter que les dépenses de personnel restent stables par rapport à 2015.

Total subventions attribuées : 25 000 €.



# DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSSE

Globalement les recettes de fonctionnement sont en baisse de 3% par rapport à 2015.

La principale raison est la baisse historique des dotations de l'état (-8%/2015).

Cette diminution n'est pas totalement compensée par les impôts et taxes malgré des bases très dynamiques en raison du développement démographiques et économiques de la ville (+5%).

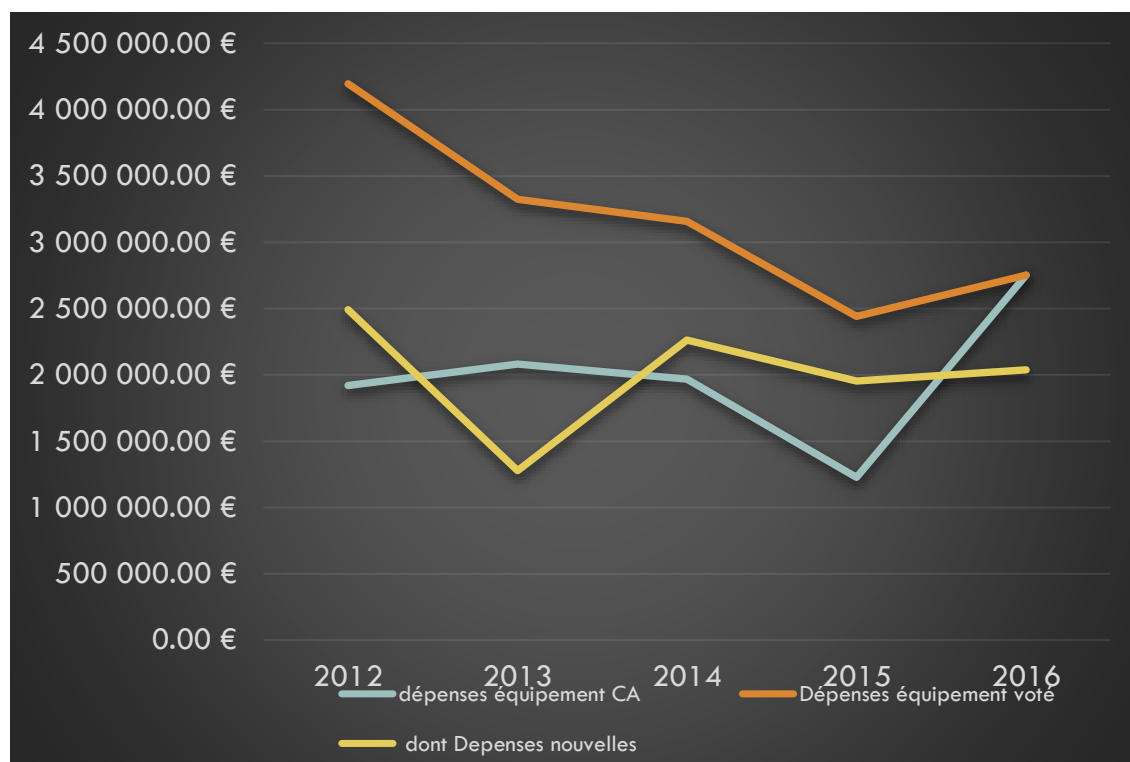
Les taux des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) n'augmenteront que de 0.5% en 2016 pour un produit attendu de 2 216 539 €.



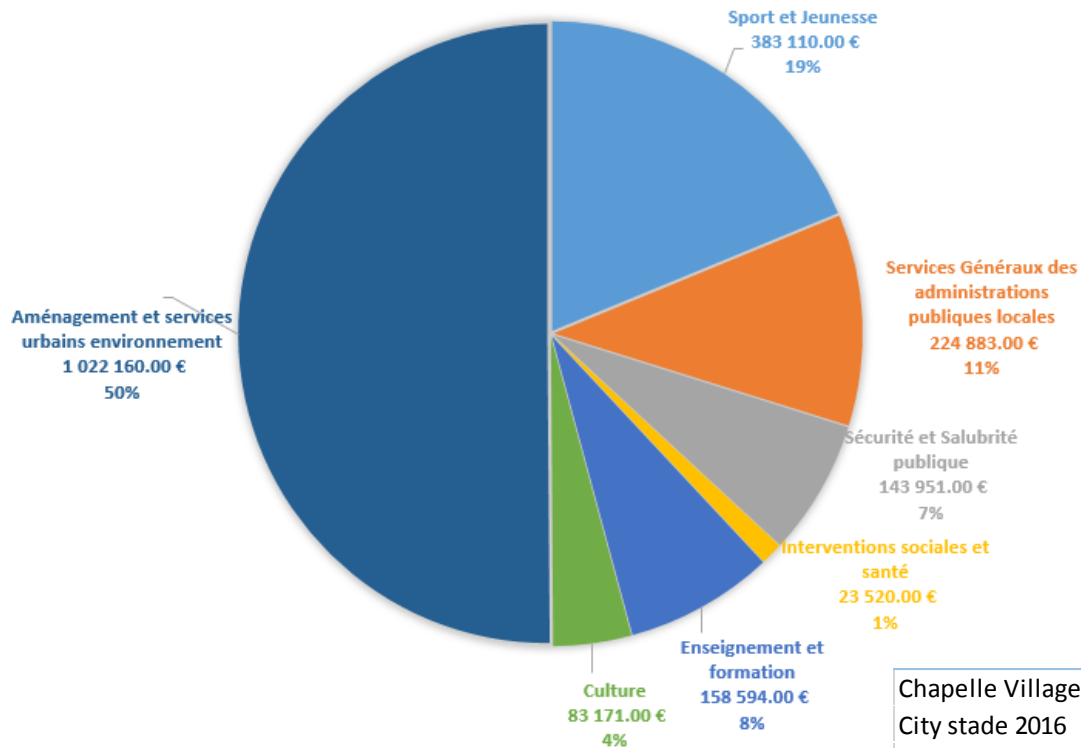
# UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT SAUVEGARDÉ

Malgré une capacité d'investissement restreinte, plusieurs travaux commencés en 2015 se poursuivront, complétés par de nouveaux projets dans tous les domaines de compétences de la Ville.

Le montant des dépenses d'équipement pour 2016 est de 2 752 059.60 € dont 2 037 443 € de dépenses nouvelles



# LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



## Principales opérations 2016

Chapelle Village bas 2015	42 000.00 €
City stade 2016	100 000.00 €
Construction centre de secours Orchamps-Vennes 2016	41 841.00 €
Eclairage public 2016	43 200.00 €
Etang de la Lièze 2014	200 000.00 €
Feux tricolores, illuminations et signalétique 2016	110 000.00 €
Gendarmerie 2016	102 000.00 €
Matériel et outillage services techniques 2016	45 000.00 €
Matériel informatique 2016	32 575.00 €
Périscolaire 2016	35 000.00 €
Voirie agglomérée 2016	670 760.00 €



# DES GRANDS ÉQUILIBRES RESPECTÉS

**Capital restant dû au 01/01/2016 : 5 398 059.12 € classée A1**

- Taux fixes : 4 663 172.47 € soit 86.3 % de la dette totale
- Taux variables classiques : 734 886.65€ soit 13.7 % de la dette totale

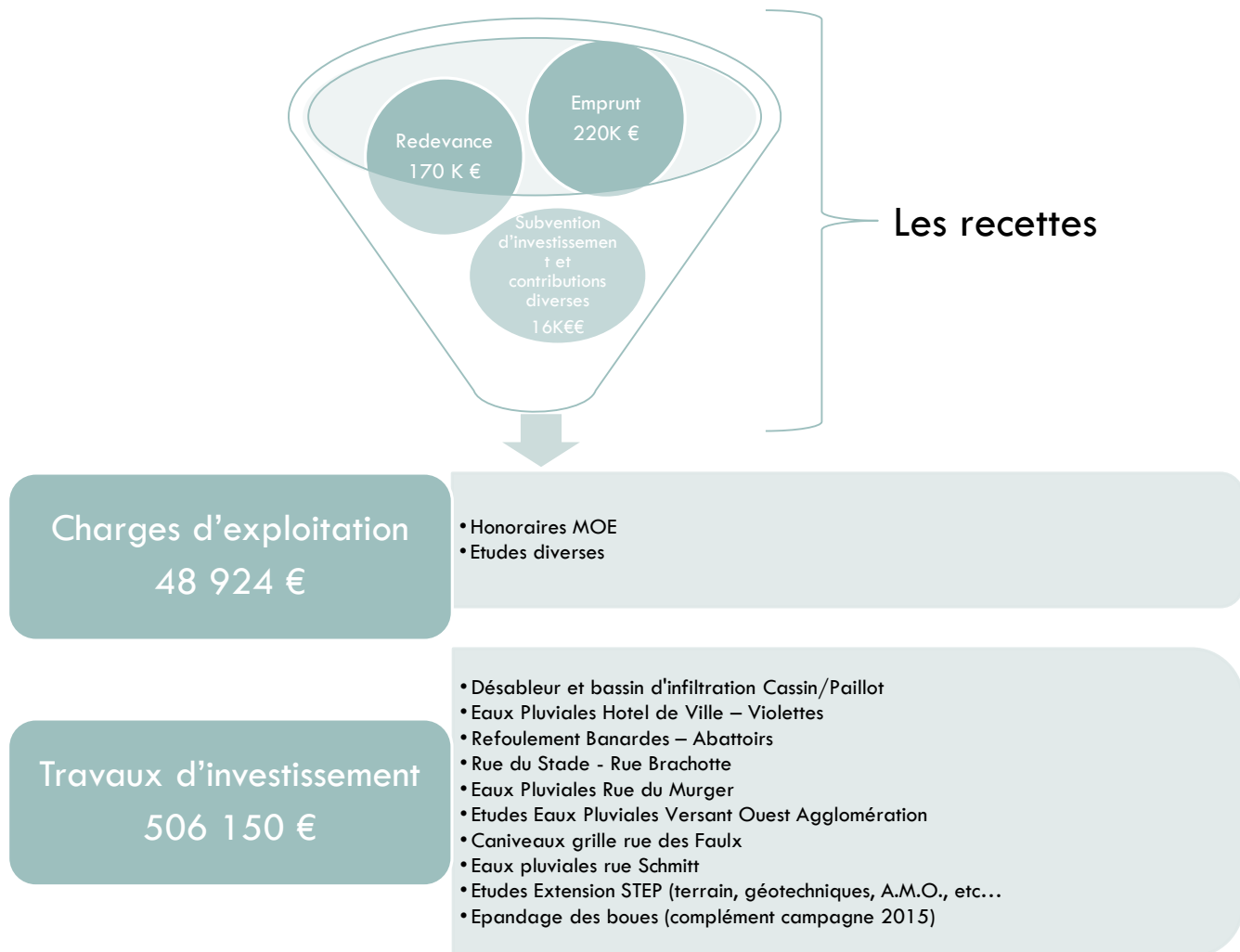
**Taux d'endettement (inférieur à 20%) : 15 %**

**Capacité de désendettement (Encours de la dette au 31/12/n / épargne brute) : 7,75 ans**

**Poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes (encours de la dette au 01/01/2016/RRF < 1.3) : 1,17**

**Emprunt envisagé en 2016 : 600 000 €**

# BUDGET ASSAINISSEMENT



# BUDGET BOIS ET FORÊTS

Gestion des deux forêts domaniales : Les Tronchots et les Epesses

- Coût gestion courante : 11 020 €

Produits des ventes et coupes de bois

- Recettes attendues : 15 420 €

Création d'une piste forestière dans la forêt des Tronchots

- Travaux : 49 135 €
- Financement fonds propres et subvention de 17 134 €

# BUDGET ANNEXE BÂTIMENT RELAIS

Dépenses de fonctionnement : 29 189.73 € (dont 7 179.73 € de remboursement d'intérêt d'emprunt)

Recettes de fonctionnement : 66 980 €

Dépenses d'investissement 43 891.81 € (remboursement capital de l'emprunt)

Recettes d'investissement : 37 001.68 €

# BUDGETS ANNEXES DES ZONES ET LOTISSEMENTS

## Montant en dépenses

Zone des Banardes : 211 010 €

Vie neuve 3 Les chênes : 510 €

Les Combailles : 5010 €

Vie neuve habitat 2006 extension : 3 000 €

Les Hauts de Notre Dame : 256 000 €

Les Parisiennes : 13 000 €

En Pougie : 30 000 €

Les Vallons Saint Michel : 767 145 €

En Pougie 2015 : 473 100 €

Les Coteaux de Bellevue : 1 250 000 €